

INP TOULOUSE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique, ouvert au titre de l'affectataire INP TOULOUSE, session 2026

La présidente de l'Institut National Polytechnique de Toulouse,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique, ouvert au titre de l'affectataire INP TOULOUSE, au titre de l'année 2026 :

Monsieur GLENAT Olivier, directeur général des services, président, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Monsieur ROUSSEAU Yves, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Perpignan, Perpignan.

Madame CALMES Hélène, ingénieure de recherche hors classe, Institut national universitaire Jean François Cham, Albi.

Madame MARROT Laurence, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieure, Université de Toulouse, Toulouse.

Monsieur KOJAYAN Stéphane, ingénieur de recherche, suppléant, Ecole d'Économie et de sciences sociales Quantitat, Toulouse.

Fait à Toulouse, le 03 septembre 2026